



Chers parents, enfants et familles,

Le lundi 19 août 2024, le tréma ne sera pas ouvert entre 7h00 et 7h55, car le début de l'école sera échelonné selon les degrés scolaires (1^e à 08h45-09h30 / 2^e à 10h40-11h25/ 3^e à 9h50-11h25 / 4^e à 8^e à 8h45-11h25). Nous accueillerons vos enfants **dès 11h25**. L'après-midi, l'horaire d'école sera normal.

Pour cette semaine de reprise, merci beaucoup de nous prévenir dernier délai avant le lundi 12 août 2024, si votre enfant ne viendra pas au parascolaire. Un message sur le portable est le plus pratique et suffit !

Pour la rentrée, merci d'apporter pour votre enfant :

1 paire de pantoufles (solides et pas trop chaudes) ou vérifier que celle du parascolaire est encore à sa taille.

Pour les plus jeunes qui en auraient peut-être besoin, merci de nous apporter un petit sac, noté également, avec des habits de rechange.

Durant cette année 2024-2025, veuillez svp à vous renseigner sur la météo de la journée complète, afin que votre enfant soit habillé de manière à n'avoir ni trop chaud, ni trop froid et pensez à ce qu'il ait toujours sa casquette dans le sac pour les beaux jours. Pour les mercredis après-midis et le vendredis matins : merci d'habiller vos enfants avec des vêtements qui ne sont pas trop dommageables, car nous les laisserons bricoler, découvrir la nature, faire leurs expériences à leur gré et les taches sont vite faites. Merci infiniment pour votre collaboration.

Petits rappels :

- L'entité parascolaire est différente de celle de l'école et donc, nous vous remercions de nous informer des spécialités organisationnelles de votre enfant. (cf : Memento)
- Durant toute l'année, nous allons chercher les 1^e et 2^e devant le collège, et dès la 3^e les enfants descendent seuls au parascolaire. Pour la première semaine, nous irons chercher les enfants qui en auraient besoin pour qu'ils s'y habituent !
- Au début d'année, vous recevrez comme toujours la Charte consignant les règles de vie du parascolaire. Nous vous demandons svp de la lire (à nouveau) avec votre enfant et de la signer avant de nous la retourner.
- Durant toute l'année, merci de nous communiquer tout changement de coordonnées et de rester joignable lors de l'accueil de votre enfant.
- Merci de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du parascolaire.
- Pour les mercredis après-midis : départ à 13h45, puis entre 16h30 et 18h00. Et les vendredis matins : arrivée jusqu'à 9h00. Ceci dans le but de proposer des activités aux enfants accueillis. (Bien entendu, pas de soucis pour venir chercher votre enfant ou l'amener plus tard pour un rdv occasionnel annoncé.)

Pour les nouvelles familles : nous vous proposerons de signer une autorisation « photo » afin d'obtenir votre accord pour photographier votre enfant.



Pour terminer, concernant l'équipe éducative de Gorgier, nous tenons à féliciter nos collègues Evodie Machado Ferreira et Carla Fortes Moreira qui ont toutes deux réussies leur CFC d'assistante socio-éducative (ASE) et qui continuent à nos côtés avec la fonction d'éducatrice.

Monsieur Noah Perret diminuera son taux d'activité afin de suivre une formation ES d'Educateur de l'Enfance.

Nous avons le plaisir de débiter une nouvelle aventure avec Madame Anne Freymond qui reprend le poste d'auxiliaire et qui a auparavant travaillé à Bevaix.

Madame Maya Falzone qui est stagiaire depuis septembre 2023, va commencer son apprentissage d'ASE cet été.

Les autres éducatrices que vous connaissez depuis tant d'années sont toujours présentes, à savoir : Sarah Lema, Albiana Ukehaxhaj et moi-même.

Nous accueillerons également des stagiaires selon des périodes déterminées.



Carla, Evodie, Sarah, Maya, Noah, Anne, moi-même et Albiana vous remercions pour l'année écoulée et sommes très heureux de tous vous retrouver après cette coupure estivale

Je vous souhaite de belles vacances et vous envoie mes meilleurs messages,

Sophianne Vuilleumier